

**COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMITE DEPARTEMENTAL  
DE L'ACTION SOCIALE (CDAS) DU 19 JANVIER 2017 :  
LA FIN DU PARITARISME DANS LE DEPARTEMENT ?**

Le groupe de travail du **Comité départemental de l'action sociale** (CDAS) s'est tenu le 19 janvier 2017. Vos représentants **FORCE-OUVRIERE DGFIP**, Fabrice Pinello, Frédéric Delhaie et Philippe Masson étaient présents.

Ce groupe de travail a été révélateur des pratiques adoptées par la direction.

En effet, bien que des actions aient été votées par les organisations syndicales lors du CDAS du 17/11/2016, la direction a décidé de ne pas tenir compte de ce vote et a décidé, en catimini et sans prévenir personne, de retirer l'action « Opéra » et de proposer un projet d'actions décidé de manière unilatérale sans aucune concertation.

Dans ce projet d'actions, découvert le matin même du groupe de travail par l'ensemble des organisations syndicales, la direction a tenté de faire adopter un nouveau mode de financement qui externalise une partie de ce dernier et serait financé sur les crédits de l'action sociale (CAL).

Cette externalisation, outre le fait qu'en faisant appel au privé, amputerait le CAL de 10 % environ et réduirait ainsi de fait le nombre d'actions proposées aux agents actifs et retraités sans diminuer pour autant la masse de travail de la délégation de l'action sociale.

Il est clair que ce « diktat » est destiné à combler les départs massifs des agents de l'action sociale (trois réintégrations dans les services et un départ en retraite), à défaut de combler les effectifs vacants par des agents titulaires.

Ainsi, seuls 3 prestataires pouvant rentrer dans ce dispositif ont été retenus par la direction avec une liste d'actions pour chacun (cf. pièces jointes).

Par ailleurs, le sujet de l'externalisation n'a pas été évoqué au Comité National d'actions sociales (CNAS) et la note d'orientation 2017 est très vague à ce sujet. (Le département de la Seine-Saint-Denis serait il encore un département expérimental ?)

Dans ces conditions, l'ensemble des organisations syndicales a rejeté ces propositions d'actions en en demandant le report en justifiant sa position par le manque de confidentialité de la procédure (accès à certains éléments de paye des agents par le prestataire privé) et la tentative d'imposition de cette externalisation et en demandant de nouveau l'affectation des effectifs nécessaires au bon fonctionnement de l'action sociale de la Seine-Saint-Denis.

**Toutefois, les actions suivantes ont été votées :** L'arbre de Noël 2017 (le cirque Phénix, les chèques cadeaux de 20 Euros et les confiseries), Amitiés finances chèques cadeaux, l'avocate, la psychologue, la mini colo, les coins repas, les chèques 600 Ado concernés courant septembre, les frais de missions et le principe de la réserve sans montant.

Le reste des actions sera discuté lors du CDAS prévu le 23/02/2017.

**. Titres restaurant (Cartes Apetiz) :** La situation est revenue à la normale et tout est validé selon la délégation suite à des problèmes de fonctionnement. Tous les commerçants devraient être dotés prochainement des lecteurs indispensables

**. Poste de délégué :** 4 candidats se sont présentés et un CDAS exceptionnel se tiendra le 23/02/2017 après-midi afin d'examiner ces candidatures. Les CV doivent être envoyés aux organisations syndicales au moins une semaine avant pour information.

**. Postes d'assistants de délégation :** La délégation a été réorganisée suite au départ de collègues. 5 candidatures se sont présentées et seront reçues le 31/01/2017 pour 2 affectations à la délégation : 1 poste CAL et 1 poste restauration (Mission très lourde avec plus de 40 restaurants à gérer dans le 93 ; A Paris, pour moins de 40 restaurants, 3 agents sont affectés sur la mission restauration).

**Titulaires CDAS FO FINANCES :** DELHAIE Frédéric, PINELLO Fabrice

**Suppléants CDAS FO FINANCES :** LAHAYE Guilène, MASSON Philippe

**AVEC FO DEFENDONS LA LIBERTE ET L'INDEPENDANCE SYNDICALES**